

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026**

**N° 04-2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 19 heures et 15 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du doyen de l'assemblée Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX jusqu'à la deuxième délibération incluse, puis de Madame Corine FALCOZ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

FALCOZ Corine - KWIATKOWSKI Johann - EBURDERY Aurélie - RAMBAUD Xavier - RETORNAZ Lénaïck - GILLOT Patrick - PENINON Gwenaëlle - DELANNOY Pascal - BERQUEZ Sophie - GIRAUD Nicolas - JOFFRE Aurélie - CONTARDO Yves - LAURENT Marion - ROUGEAUX Jean-Pierre - MAGNIN Carine

Représentés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance :

PENINON Gwenaëlle

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Installation du Conseil Municipal

Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, doyen de l'assemblée, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du dimanche 15 mars 2026 :

- 1 – Madame FALCOZ Corine
- 2 - Monsieur KWIATKOWSKI Johann
- 3 - Madame EBURDERY Aurélie
- 4 - Monsieur RAMBAUD Xavier
- 5 - Madame RETORNAZ Lénaïck
- 6 - Monsieur GILLOT Patrick
- 7 - Madame PENINON Gwenaëlle
- 8 - Monsieur DELANNOY Pascal
- 9 - Madame BERQUEZ Sophie
- 10 - Monsieur GIRAUD Nicolas
- 11 - Madame JOFFRE Aurélie
- 12 - Monsieur CONTARDO Yves
- 13 - Madame LAURENT Marion
- 14 - Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre
- 15 – Madame MAGNIN Carine

### 2. Élection du Maire

Madame Corine FALCOZ ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

### 3. Détermination du nombre de postes d'adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

#### 4. Élection des adjoints

La liste conduite par Monsieur Johann KWIATKOWSKI ayant obtenu 13 voix, soit la majorité des suffrages exprimés, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 <sup>er</sup> adjoint :  | Monsieur KWIATKOWSKI Johann |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint : | Madame RETORNAZ Lénaïck     |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint : | Monsieur CONTARDO Yves      |
| 4 <sup>ème</sup> adjoint : | Madame EBURDERY Aurélie     |

#### 5. Lecture de la charte de l'élu local

#### 6. Indemnités de fonctions du maire et des adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de fixer, avec effet au 20 mars 2026, le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 34 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- de fixer, avec effet au 20 mars 2026, le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints à 13 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- de fixer, avec effet au 20 mars 2026, le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers délégués à 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- de dire que les indemnités allouées seront versées mensuellement,
- de dire que le tableau afférent aux indemnités allouées sera transmis au représentant de l'Etat et annexé à la présente délibération.

**MAIRIE**

7. Majoration des indemnités des élus

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'appliquer la majoration de 50% aux indemnités de fonction des élus du fait du classement de la commune en « station de tourisme »,
- autorise Madame le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

8. Commission permanente d'appel d'offres - Désignation des trois membres titulaires et de leurs trois suppléants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'élire à la commission d'appel d'offres les membres suivants :

Membres titulaires :

- Monsieur GIRAUD Nicolas
- Monsieur CONTARDO Yves
- Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre

Membres suppléants :

- Monsieur RAMBAUD Xavier
- Monsieur GILLOT Patrick
- Madame MAGNIN Carine

9. Commission permanente de délégation de service public - Désignation des trois membres titulaires et de leurs trois suppléants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'élire à la commission de délégation de service public à caractère permanent suivants :

Membres titulaires :

- Monsieur KWIATKOWSKI Johann
- Madame LAURENT Marion
- Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre

Membres suppléants :

- Monsieur GIRAUD Nicolas
- Madame RETORNAZ Lénaïck
- Madame MAGNIN Carine

10. Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de la SOREA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner comme représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SOREA les élus suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Nicolas GIRAUD
- Monsieur Yves CONTARDO

11. Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de la SEM Valloire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la commune de Valloire au Conseil d'Administration de la SEM Valloire les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Patrick GILLOT
- Madame Lénaïck RETORNAZ
- Monsieur Yves CONTARDO
- Madame Aurélie EBURDERY
- Monsieur Nicolas GIRAUD
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI
- Monsieur Xavier RAMBAUD
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Madame Aurélie JOFFRE
- Madame Sophie BERQUEZ

12. Représentation du conseil municipal au comité de direction de Valloire  
Tourisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la commune de Valloire au Comité de Direction de Valloire Tourisme les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI
- Madame Aurélie EBURDERY
- Madame Sophie BERQUEZ
- Madame Lénaïck RETORNAZ

13. Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de  
l'association Valloire Réservation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la Commune de Valloire au Conseil d'Administration de Valloire Réservation :

- Madame Marion LAURENT

14. Représentation du Conseil Municipal au conseil d'administration de  
l'association d'éducation populaire de Valloire (AEP)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la Commune de Valloire au Conseil d'Administration de l'AEP :

- Monsieur Pascal DELANNOY

15. Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'association des propriétaires touchés par le passage des pistes de ski (APPPS)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la Commune de Valloire au Conseil d'Administration de l'APPPS les membres suivants :

- Madame Aurélie JOFFRE
- Monsieur Patrick GILLOT

16. Représentation du conseil municipal à la commission paritaire de concertation Valmeinier-Valloire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la commune de Valloire à la commission paritaire de concertation Valmeinier-Valloire les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Madame Marion LAURENT
- Monsieur Pascal DELANNOY
- Monsieur Johann KWIATKOWSKI

17. Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de la Régie d'électricité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la commune de Valloire au Conseil d'Administration de la Régie d'Electricité de Valloire les membres suivants :

- Madame Corine FALCOZ
- Monsieur Xavier RAMBAUD
- Monsieur Nicolas GIRAUD
- Monsieur Pascal DELANNOY

- Monsieur Johann KWIATKOWSKI

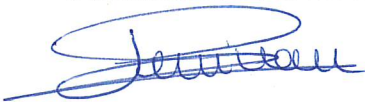
18. Représentation du conseil municipal au comité national d'action sociale (CNAS)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 abstentions : Jean-Pierre ROUGEAUX et Carine MAGNIN), décide d'élire pour représenter la Commune de Valloire au Comité National d'Action Sociale le membre suivant :

- Madame Aurélie EBURDERY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce vendredi 20 mars 2026 à 19h50.

La secrétaire de séance,  
Gwenaëlle PENINON.



Le Maire,  
Corine FALCOZ.

